

# Pour en savoir plus sur salariés et actionnaires bénéficiaires de l'écotaxe, par Daniel

écrit par Christine Tasin | 1 novembre 2013



Pour [compléter](#) : Il y a parfois, (pas souvent je le reconnais), des infos intéressantes à la TV. Le fait qu'elles aient une nette tendance à disparaître entre deux journaux est naturellement l'effet d'un pur hasard, actualité trop riche, manque de place...à titre d'exemple, ces infos vues sur le JT de 13 h et disparues le soir.

-Ecomouv, la boîte privée chargée de l'installation des portiques et de la perception de la taxe, n'est même pas d'origine Française! Il s'agit d'une création ex-nihilo de la société qui gère les autoroutes italiennes...Or, qui dit boîte privée dit actionnaires, et qui dit actionnaires dit exigence de bénéfices...pas mal, pour du Public !!!

-On a aussi appris, à l'occasion du démontage du dernier portique encore intact en Bretagne (les Bretons en ont, pas que des chapeaux ronds) qu'une seule de ces pompes à fric coûtait 500000 roros. On comprend qu'ils veuillent le planquer...et surtout où irait une bonne partie des « prélèvements ! »

-ça commence à pleurnicher dur du côté des employés (présents et futurs ) de la boîte installée sur l'ancienne base aérienne de Metz-Frescaty. Apparemment le fait que leur activité risque de générer au moins 10 fois plus de chômeurs ne semble pas perturber le débat. Sans être cynique, il faut dire que cette soixantaine là ne pèse pas bien lourd devant l'hémorragie d'emploi aujourd'hui quotidienne. Qui pleurerait si les gentils ingénieurs de Sagem qui pondent les pièges à cons routiers se retrouvaient à l'ANPE ??à part eux personne, c'est à craindre...

-il serait intéressant de savoir quel abruti a bien pu approuver le contrat léonin qui oblige l'état à défrayer (à quel niveau ? avec ou sans marge ???) Ecomouv en cas de non application du texte.. Et de le faire payer LUI !!

La démarche de ce « gouvernement » (qui à part emmerder le peuple ne gouverne pas grand chose !) ressemble furieusement à celle de la bécasse (l'oiseau !!) dont il a en gros le Q.I : Un pas en avant, deux pas en arrière....

Daniel.

## **Complément 2**

Accessoirement la société des autoroutes Italiennes appartient en grande partie (sinon en totalité) à Benetton. Mais où on peut parler de contrat léonin c'est qu'il semblerait bien que le dédommagement en cas d'abandon du racket ne soit pas basé sur le coût réel des investissements, mais sur le « manque à gagner » qui représente plusieurs fois ce chiffre et de toute manière n'est qu'une estimation, puisque dépendante du trafic....

L'investissement de départ est estimé à environ 650 millions, mais le premier dédommagement à près de 800 millions ! Belle rentabilité, à comparer aux 1,25% des livrets d'»épargne.....

De plus les « partenaires » de la boîte italienne sont Thalès (intéressé au job juteux des radars par sa filiale Morpho, ex Sagem), La SNCF (très intéressée, on devine pourquoi ! tout ce qui est mauvais pour la route est bon pour elle ), SFR qui

fournit le réseau de communication et STERIA, déjà impliqué aussi dans le « traitement » de l'usine à PV de Rennes.....

Rien que du beau monde. Combien de petits copains bien placés ??? Quelques élus (dont des P.S. !!) s'intéressent d'ailleurs aux conditions d'attribution de ce contrat....Il est vrai quelque peu curieuses !!

Peu importe au gouvernement que cette usine à gaz ait été lancée par leurs « concurrents » (!! ) politiques. Il y a quelques thunes à gratter, et un « alibi » tout trouvé (c'est pas moi, c'est l'autre !! dixit zéro ler....))

Plus de tuyaux sur Gogole, taper simplement Ecomouv.....